

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

Conseil d'établissement
Année 2022-2023

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Du conseil d'établissement de l'école des Sommets

Le conseil d'établissement est composé de parents (5), de membres du personnel (5) ainsi que de membre de la communauté (1). Ce sont tous des bénévoles qui donnent leur temps pendant cinq (5) rencontres durant l'année scolaire. Lors de ces rencontres, nous partageons nos opinions et nous discutons des activités et des décisions prises concernant le fonctionnement de l'école. L'assemblée générale des parents s'est tenue le lundi 12 septembre 2022 à 19 h sous la présidence de madame Alexie Veilleux, directrice.

Lors de cette assemblée, mesdames Rachel Fecteau et Cynthia Gilbert ainsi que monsieur Jean-François Morin ont accepté un terme de deux (2) ans comme représentants des parents alors que mesdames Émilie Falardeau-Lamontagne et Diane Fecteau termineront leur terme de deux ans. Les représentantes du personnel enseignant sont mesdames Lynn Bélanger, Karen Nadeau et Estelle Vachon. La représentante du service de garde est madame Anne Pomerleau et la représentante du personnel de soutien est madame Lisa Royer. Monsieur Joey Cloutier accepte d'être le représentant de la communauté pour une durée d'un an.

Voici la liste des sujets que nous avons adoptés ou approuvés pendant nos réunions du conseil d'établissement :

- Les Activités scolaires
- Budgets de l'école et du conseil d'établissement
- Le code de vie de l'école
- Les règles de vie de l'école
- L'éducation à la sexualité
- Le réveillon de Noël
- L'organisation scolaire pour l'année suivante
- Service de garde
- La politique d'encadrement budgétaire (fournitures scolaires, matériel pédagogique, sorties éducatives, culturelles et sportives, etc.)
- Photographie scolaire
- Le comité de parents

La direction nous a aussi transmis plusieurs renseignements tout au long de l'année sur différents sujets. Les décisions prises pendant nos rencontres sont essentielles au bon développement des élèves de notre milieu scolaire et visent à assurer leur bien-être tout au long de l'année. Le conseil d'établissement est ouvert à toute suggestion et vous êtes libres d'assister à ces rencontres en tout temps.

Un certificat de reconnaissance sera remis à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps durant l'année scolaire 2022-2023.

Émilie Falardeau-Lamontagne
Présidente du conseil d'établissement
École des Sommets

Table des matières

1.	Présentation du conseil d'Établissement	4
1.1	Liste des membre du conseil d'Établissement	4
2.	Bilan des activités du conseil d'établissement	5
2.1	Calendrier des séances du conseil d'établissement	5
2.2	Activités réalisées et décisions prises.....	5
2.3	Résultats obtenus	9

1. Présentation du conseil d'Établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre	Année de mandat
Veilleux, Alexie	Direction	
Falardeau, Émilie	Parent et présidente	2 ^e année
Gilbert, Cynthia	Parent et vice-présidente	1 ^{ère} année
Fecteau, Diane	Parent	2 ^e année
Fecteau, Rachel	Parent	1 ^{ère} année
Morin, Jean-François	Parent	1 ^{ère} année
Vachon, Estelle	Enseignante	
Nadeau, Karen	Enseignante	
Bélanger, Lynn	Enseignante	
Royer, Lisa	Personnel de soutien	
Pomerleau, Anne	Service de garde	
Cloutier, Joey	Membre de la communauté	
	Membre de la communauté	

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (Jour-mois-année)	Type de séance
12 septembre 2022	Assemblée générale des parents
2 novembre 2022	1 ^{re} séance ordinaire
5 décembre 2022	2 ^e séance ordinaire
13 février 2023	3 ^e séance ordinaire
17 avril 2023	4 ^e séance ordinaire
12 juin 2023	5 ^e séance ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (mois-année)	Actions réalisées	Commentaires
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif	12 juin 2023	Adopter	Considérant que le nouveau projet éducatif était en écriture, nous avons reconduit celui qui était déjà en vigueur
Consultation au plan d'action 2023-2024	12 juin 2023	Consulter	Considérant qu'un nouveau plan d'action serait présenté en décembre 2023 et que les objectifs n'avaient pas tous été atteints, le plan d'action de 22-23 a été reconduit
Adoption des règles de régie interne	2 novembre 2022	Adopter	
Évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2022-2023	12 juin 2023	Informar	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2023-2024	12 juin 2023	Adopter	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité	17 avril 2023	Approuver	
Approbation des contributions financières exigées pour les cahiers d'exercices	12 juin 2023	Approuver	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents	12 juin 2023	Approuver	

dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe			
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	12 juin 2023	Approuver	
Adoption des règles de fonctionnement du service de garde	12 juin 2023	Adopter	
Consultation sur la modification de l'acte d'établissement	13 février 2023	Consulter	
Consultation sur les critères de sélection de la direction	13 février 2023	Consulter + choix des critères	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Toutes les séances	Informers	
Transmission de documents à l'intention des parents	Toutes les séances	Informers	
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	2 novembre 2022	Approuver	
Consultation sur le choix des manuels scolaire et du matériel didactique	12 juin 2023	Consulter	
Consultation sur les modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	2 novembre 2022	Consulter	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre	13 février 2023	Approuver	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	13 février 2023	Approuver	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	5 décembre 2022 17 avril 2023	Approuver	Réveillon de Noël (journée prolongée, pas d'école le lendemain, service de garde ouvert avec horaire modifié) Dernière journée d'école (22 juin) fin des classes à 13h43 au lieu de 14h45

	12 juin 2023		Journée d'accueil pour les élèves le 29 août 2023
	2 novembre 2022		Sorties approuvées : Visite à la polyvalente Abénaquis (10 novembre) Cinéma (SDG, 18 novembre) Musée de la civilisation (18 janvier)
	5 décembre 2022		Pêche sur la glace (10 février) Salon du livre de Québec (avril 2023)
	12 juin 2023		Sortie au Parc-o-fun (19 juin) Sortie dans un rayon de 5 km (2023-2024) Sortie aux jeux d'eau à St-Côme (SDG, 28 août)
Consultation des parents	Novembre 2022	Consulter	Sondage en lien avec le service de garde Sondage en vue de l'élaboration du nouveau projet éducatif
Consultation obligatoire des élèves	Tout au long de l'année	Consulter	Questionnaire sur l'intimidation Choix d'activités pour le midi Jeux sur la cour d'école
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation de services extrascolaires	X		
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	X		

Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	13 février 2023	Approuver	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	X		
Adoption du budget annuel de l'établissement	2 novembre 2022	Adopter	
Autres activités réalisées			
Consultation sur la politique d'allocation des ressources dans le cadre du budget 2023-2024 du CSSBE (DG 10)	2 novembre 2022	Consulter	
Consultation sur la règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles (EG-06)	5 décembre 2022	Consulter	
Consultation sur la représentation des membres au conseil d'établissement	13 février 2023	Consulter	

2.3 Résultats obtenus

Projet éducatif de l'école – bilan de l'année 2022-2023	
Objectifs visés	État de progrès
<p>D'ici 2022, favoriser le développement des compétences en lecture afin de réduire l'écart entre les gars et les filles.</p> <p>Indicateur de réussite : l'écart entre les garçons et les filles dans la zone de confort</p> <p>Valeur de départ : 16% en 2018-2019</p> <p>Cible 2022 : 12%</p> <p>Moyens mis en place pour y parvenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Permettre l'accès à divers intervenants aux élèves dans le besoin.</u> Tout au long de l'année, les élèves ciblés ont reçu des mesures de soutien de la part d'intervenants tels que : orthopédagogue, TES, enseignant soutien. De plus, psychoéducatrice, orthophoniste, conseillères pédagogiques ainsi qu'ergothérapeute ont aussi contribué à répondre aux différents besoins dans l'école en collaboration avec les titulaires. - <u>Offrir une diversité de livres dans nos classes et à la bibliothèque et assurer des périodes de lecture fréquentes.</u> Le comité bibliothèque s'est assuré de faire l'achat de livres qui répondent aux besoins diversifiés des élèves et qui seront appréciés. Un budget (environ 200\$) a été donné à chaque titulaire afin de bonifier les livres de classe. Une semaine de lecture a été organisée avec la visite d'un auteur, M. Alain Lessard, afin de motiver les élèves à lire régulièrement. - <u>Maximiser l'utilisation du comité EHDAA afin d'organiser les ressources disponibles dans le but d'offrir un service le plus efficace possible.</u> À la suite des comités d'étape, le comité EHDAA se rencontrait afin de faire le bilan des besoins ciblés. À plusieurs reprises, nous avons modifié les horaires et le nombre de périodes d'orthopédagogie, d'éducation spécialisée et de soutien dans chacune des classes pour maximiser les services directs à l'élève. Des heures supplémentaires en éducation spécialisée ont aussi été achetées en cours d'année. - <u>Offrir, à la 1^{re} étape, des cliniques de fluidité pour les élèves ciblés.</u> Dès la 1^{re} étape et pour une bonne partie de l'année, l'orthopédagogue a formé 2 éducatrices en service de garde afin qu'elles animent les cliniques de fluidité. Grâce à leur disponibilité, tous les élèves ayant des besoins en fluidité ont pu participer à ces cliniques. 	<p><input checked="" type="radio"/> Atteint</p> <p><input type="radio"/> Non atteint</p>
<p>D'ici 2022, augmenter le nombre de possibilités d'échange entre tous les membres du personnel, sur une base volontaire, de l'école afin que toute l'équipe partage la responsabilité des interventions éducatives auprès des enfants.</p> <p>Indicateur de réussite : nombre de rencontres</p>	<p><input checked="" type="radio"/> Atteint</p> <p><input type="radio"/> Non atteint</p>

Valeur de départ : 1 CAP en français au 1^{er} cycle et 1 CAP en mathématiques aux 2^e et 3^e cycle en 2018-2019

Cible 2022 : maintenir les rencontres collaboratives pour l'équipe-école, sous diverses formules, selon les besoins de l'équipe

Moyens mis en place pour y parvenir :

- Outil commun pour faire le suivi des élèves pendant les récréations. Cet outil a été très efficace afin de partager les interventions réalisées sur la cour de récréation. La cohérence et la constance ont permis de faire diminuer les gestes de violence sur la cour. Le comité PAV prend le temps de vérifier cet outil de consignation à toutes les fins de mois afin de cibler les élèves qui sont le plus à risque au niveau des comportements inadéquats lors des interactions sociales. Des ateliers d'habiletés sociales ainsi que des interventions éducatives quotidiennes nous ont permis de mieux outiller ces élèves.
- Assurer un partage efficace des informations entre les membres du personnel. Dans la mesure du possible, l'intervenante pivot de notre école a participé aux comités d'étape de novembre et de février (avec les enseignants, l'orthopédagogue et les éducatrices spécialisées). Ceci a permis de faciliter la communication entre tous les intervenants et, aussi, de prioriser les bonnes ressources à déployer selon les différents besoins. Lors des plans d'intervention, les membres du personnel impliqués dans la réussite de l'élève sont invités à se joindre à la réflexion des moyens à mettre en place. Des rencontres ont été prévues avec le service de garde, la direction et l'intervenante pivot afin de se concerter sur les besoins et aussi de partager des moyens qui sont efficaces en ce qui concerne le comportement de certains élèves.
- Ajouter le point « Échange » à l'ordre du jour de toutes les réunions. Nous avons conservé ce point durant une partie de l'année, pour ensuite y aller avec des points plus précis. Par exemple, le point « Récréations » est celui qui revient maintenant à toutes les rencontres. De plus, l'aide à la direction a comme mandat d'arrimer tout ce qui touche les récréations et aussi de faire le suivi avec le service de garde pour les midis et les fins de journée.
- Permettre à tous les enseignants titulaires qui le désirent de participer à une équipe collaborative. Les enseignantes du 1^{er} cycle ont pu être libérées 3 fois dans l'année avec une conseillère pédagogique afin de réfléchir sur l'évaluation dans un cycle qui était nouveau pour elles cette année. De plus, 2 autres enseignantes du 2^e cycle ont pris du temps de libération avec la mentor de notre secteur afin de se familiariser avec l'évaluation en écriture. Afin de réfléchir sur le nouveau projet éducatif, 2 enseignantes, une éducatrice spécialisée et la technicienne en service de garde ont été libérées avec la direction à raison d'une fois par mois. Les réflexions étaient ramenées à l'équipe lors de chaque rencontre collective où les décisions finales étaient prises.

<p>- <u>Mettre en place un temps de concertation reconnu et fixé à l'horaire entre les titulaires et l'orthopédagogue.</u> Dès la signature de tâche, des minutes de concertation sont reconnues à chaque cycle. Ce moment est primordial pour ajuster le service selon les besoins et pour faire l'échange d'informations entre le titulaire et l'orthopédagogue. Comme le nombre d'élèves en difficultés tend à augmenter, l'orthopédagogie se vit de plus en plus de façon intégrée dans les classes. Les moments d'échange sont donc encore plus nécessaires afin de planifier efficacement le prochain cycle. Une autre belle façon de développer le travail de collaboration dans le but de partager la responsabilité des interventions éducatives envers nos élèves!</p>	
<p>D'ici 2022, favoriser l'engagement et la persévérance des élèves en offrant une diversité d'activités touchant aux domaines suivants : artistique, culturel, environnemental, scientifique, technologique, sportif, intellectuel, entrepreneurial et social.</p> <p>Indicateur de réussite : Évaluation qualitative de l'engagement général des élèves dans les activités proposées au cours de l'année.</p> <p>Valeur de départ : Nous remarquons que la persévérance est difficile dans les activités. Les élèves ont aussi des difficultés à s'engager dans les activités proposées si celles-ci ne touchent pas certains domaines particuliers en 2018-2019.</p> <p>Cible 2022 : Que la persévérance et l'engagement de nos élèves dans les activités diversifiées proposées soient plus présents.</p> <p>Moyens mis en place pour y parvenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Favoriser un contexte pour amener l'élève à s'ouvrir à une diversité d'intérêt.</u> Diverses activités touchant différentes sphères de développement ont été vécues par les élèves. Entre autres, atelier de théâtre avec la troupe Blue Majjiiik, visite de l'auteur Alain Lessard, ateliers de la Boîte à sciences, sortie aux Amants de la scène, etc. Plusieurs activités ont aussi été vécues directement dans les classes ou dans un même cycle afin d'élargir les horizons de nos élèves : robotique, parcours en plein air, expériences scientifiques, etc. - <u>Offrir des modèles d'engagement par différents moyens.</u> Lors de nos remises de certificats, l'engagement était souligné et mis en évidence. Les 2 journées sportives organisées dans l'année ont permis aux élèves de se dépasser et de s'engager pleinement sans quoi leur équipe ne serait pas parvenue à réussir tous les jeux organisés. - <u>Offrir des semaines ou des journées thématiques aux élèves.</u> Une semaine de lecture a été organisée. De plus, lors des différents moments importants de l'année (Noël, fin de l'année) des journées thématiques ont été proposées aux élèves afin de créer un esprit rassembleur dans l'école. En fin d'année, les élèves ainsi que les enseignants ont été invités à courir un 4 km et ainsi démontrer l'importance de la persévérance, de la fierté et de l'accomplissement de soi. Peu importe le rythme auquel les élèves allaient, l'important était de rendre à terme le projet! 	<p><input checked="" type="radio"/> Atteint</p> <p><input type="radio"/> Non atteint</p>

- Poursuivre le projet de revitalisation de la cour d'école. Par manque de temps et de ressources humaines, le projet de revitalisation de la cour d'école a été poursuivi, sans être terminé. Plusieurs nouveaux jeux ont été achetés pour répondre aux besoins de bouger des élèves. Certains petits aménagements ont aussi été réalisés. Le coup de cœur des élèves et des membres du personnel fut le marquage fait sur la partie asphaltée à la fin de l'année. Plusieurs jeux, par exemple marelle, serpents et échelles, ballon-botté, parcours, etc., ont été dessinés sur l'asphalte au plus grand bonheur des petits et des grands!